

Une première réalisée de gaieté de coeur

C.EVERARD Vendredi 13 février 2015



De gauche à droite : Dr Yamina Mouhoub (Paris), Dr Fabrice Démonière (Fort-de-France), Pr Michel Haissaguerre (Bordeaux), Dr Joscelyn Inamo (Fort-de-France). (D.R.)

Les médecins du CHUM réalisent désormais une opération pour les patients souffrant d'importants troubles du rythme cardiaque. Des troubles qui peuvent être à l'origine d'accidents vasculaires cérébraux.

D'abord, le coeur se met à battre de façon irrégulière durant quelques heures. Puis le trouble devient récurrent et persistant, au fur et à mesure que les années passent...

Il peut s'agir d'une « fibrillation atriale », le plus courant des troubles cardiaques, qui touche environ 1% des individus.

À quoi est-elle due ? Plongeons un peu dans notre palpitant quotidien.

Ce sont les parties supérieures du coeur, appelées les oreillettes, qui reçoivent le sang. Elles se contractent ensuite pour remplir les deux ventricules, qui, eux-mêmes, propulsent le sang à travers tout l'organisme. La fibrillation atriale, c'est lorsque les oreillettes ne se contractent plus, ni ne se vidangent comme il faut, d'où l'arythmie, c'est-à-dire ces palpitations irrégulières.

Jusqu'ici, en Martinique, cette maladie était soignée via des médicaments, pas toujours efficaces, via des chocs électriques sur patient endormi, ou bien le patient était envoyé en France pour se faire opérer.

Dorénavant, l'opération sera à portée de main. Le CHUM a effectué cette semaine les premières opérations, auxquelles le service de cardiologie se préparait depuis longtemps. Il a été aidé en cela par le Professeur Michel Haissaguerre, du CHU de Bordeaux, pionnier d'une technique révolutionnaire qui est maintenant utilisée à travers le monde comme technique de référence.



Quatre patients auront été opérés cette semaine à l'hôpital Pierre Zobda Quitman. (D.R.)

A COEUR FERMÉ

En fait, les oreillettes sont traversées par quatre veines pulmonaires. Ces dernières, outre leur rôle de transporteur du sang, envoient régulièrement des décharges électriques aux oreillettes. Mais quand les décharges sont trop rapides, elles entraînent l'arythmie. L'opération consiste donc, avec un cathéter à « brûler » le contour de ces veines, afin de les isoler des oreillettes et les empêcher d'émettre ces décharges. Il s'agit d'une opération à cœur fermé, puisque le cathéter est introduit via la veine fémorale.

Une à plusieurs heures d'opération sont nécessaires, avec du matériel de haute technologie, et les palpitations cessent. Cette opération se nomme « ablation de la fibrillation atriale », mais il s'agit plutôt d'une « neutralisation » de la fibrillation.

Les origines de cette maladie sont encore mal connues, mais l'hypertension notamment favorise son apparition.

Elle peut s'avérer très grave car, lorsqu'une oreillette ne fonctionne pas, des caillots peuvent se former et se diffuser dans le corps et le cerveau et entraîner un accident vasculaire cérébral. Il est estimé qu'un tiers des AVC seraient liés à des fibrillations atriales. Le CHU de Martinique est le seul du bassin caribéen à pouvoir désormais réaliser cette opération.